

N° 12
fevrier
2009



LA ROSE AU POING

Le Journal des Socialistes de Sciences Po

SOMMAIRE

Edito
Par Hugo CHRISTY p.1

MILITANTS !
Les inconséquences de la politique syndicale de Nicolas Sarkozy
Par Simon VANACKERE p.2-3

EUROPE
L'Union Européenne vue par Vaclav Klaus
Par Paul HANRY p.4

La droite sombre dans l'imbroglia universitaire
Par Sébastien BILLOWS p.5

ÉCONOMIE ET SOCIAL
Sommet social : «Pas même le minimum syndical» !
Par Charles-Thibault PETIT p.6-7

Plus beau le PS Sciences Po
Par Camille SPIRE p.8

Edito

Par Hugo CHRISTY

Souvenez vous. Nicolas Sarkozy alimentait la révolte des banlieues en 2005 avec sa racaille et son Kärcher. Il se faisait pyromane. Plus tard, il déployait une idéologie sécuritaire qui touchait un électorat éfrayé : le voilà pompier. Jouer sur ces deux tableaux n'était pas innocent, et la stratégie a fait ses preuves. Toujours sembler être l'homme providentiel.

Mais le vent tourne et l'incendie progresse ; la tactique du pompier pyromane est plus dangereuse qu'il n'y paraît si la situation s'envenime. Et force est de constater que le président ne contrôle plus les crises qui s'additionnent les unes aux autres.

Crise économique, bien sûr, qui frappe toujours partout en France. Fermetures d'usines semaines après semaines, suppression d'emplois, coups durs portés au pouvoir d'achat.

Crise économique certes, mais d'autant plus grave qu'elle est doublée d'une crise de confiance au regard de la politique gouvernementale qui, non contente d'avoir mis en place de nombreux cadeaux fiscaux en 2007, double la mise en prétendant qu'un plan de relance pouvait se passer de la consommation, et se vante encore de l'aumône de 2.5 milliards qu'elle fait aux chômeurs et bas salaires.

Crise ultramarine, enfin. L'on se rend bien compte ici, à quel point toute la gesticulation du président et du premier ministre peine à endiguer une vague de colère. Mais qui a encore

besoin de gesticulation ? Il faut maintenant renouer le dialogue et engager la puissance publique dans l'amélioration réelle des conditions de vie des français.

Il serait naïf et mensonger de dire que le Parti Socialiste est un parti exemplaire. De même, il serait angélique de ne pas reconnaître que, si le PS sait se plaindre, il propose peu. Pourtant, aujourd'hui, les militants peuvent se réjouir, car, au-delà des conflits, des divisions, des stratégies perdantes, le Parti Socialiste redevient un vrai parti de gauche moderne. La preuve en est qu'il n'a manqué ces derniers mois aucun des rendez vous où il était attendu. Rendez-vous des idées et des propositions, avec le contre plan de relance ; rendez-vous électoral, avec la préparation des élections européennes où le PSE défendra une certaine idée de l'Union, avec son Manifesto ; enfin, et surtout, rendez-vous de la combativité, avec un parti largement présent dans la rue pour la défense du pouvoir d'achat et des droits des salariés. Oui, les militants peuvent être fiers de leur parti, qui sait toujours se recentrer sur l'essentiel dans les moments durs ; et chacun sent déjà l'ardente nécessité d'être présent aux côtés des chômeurs et des salariés, de proposer, d'être en ordre de marche, en un mot, de ne plus faire de concession à la droite. Aucune. ■

SECTION JEAN ZAY

Les inconséquences de la politique syndicale de Nicolas Sarkozy

par Simon VANACKERE

Alors que les évolutions législatives récentes confèrent un rôle d'importance aux partenaires sociaux, Nicolas Sarkozy n'a cessé de saper la légitimité des syndicats. Tentative de décryptage d'un jeu dangereux qui pourrait avoir des conséquences désastreuses.

Lors de son entretien télévisé du 5 février dernier, dans un rare éclair de lucidité, Nicolas Sarkozy a reconnu que « l'on regrette toujours les petites phrases ». Entre parenthèses, il faut s'empêcher de relativiser ce regret puisque le Président visait alors une déclaration du 1er semestre 2007 : cela se saurait s'il avait cessé de recourir aux petites phrases depuis lors ; il en a même fait un axe stratégique de sa politique ! Que disait exactement la déclaration qui nous a offert ce simulacre de repentir ? Pavoisant après son élection, sûr de lui comme jamais, le Président avait alors crû malin de s'exclamer que ce qui est extraordinaire en France, c'est « qu'aujourd'hui lorsqu'il y a des grèves, on ne s'en rend plus compte ». Rien que de très anodin parmi les dizaines d'annonces de ce type dont est coutumier le Président, pourrait-on penser au premier abord... Mais à mieux y regarder, si l'on s'intéresse précisément aux prises de position de Nicolas Sarkozy envers les syndicats depuis son élection, il semble que le Président joue un jeu très dangereux qu'il pourrait bien avoir à regretter. Et cette fois-ci, pour de bon.

Les gouvernements qui se sont succédé depuis 2002 ont en effet pris le parti de donner un nouvel élan au dialogue social, et ont donc profondément rénové le cadre juridique de la négociation collective. Les textes les plus importants – loi du 4 mai 2004, loi du 31 janvier 2007, et der-

nièrement loi du 20 août 2008 – ne sont ainsi que la partie immergée d'un mouvement bien plus profond, qui renforce considérablement la place et le rôle des syndicats de l'entreprise au niveau interprofessionnel : on peut citer pour mémoire les différentes tribulations législatives relatives aux accords de méthode en cas de plan de sauvegarde de l'emploi, ou encore la création d'obligation de négocier en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Encore dernièrement, le gouvernement a décidé de conditionner les allègements de charge à la tenue de négociations salariales.

L'ensemble de ces lois, notamment celle du 20 août 2008, fait de l'entreprise le niveau fondamental de négociation. Pour être tout à fait objectif, on ne peut que se féliciter que les différents gouvernements aient décidé de revigorer le dialogue social qui s'était, après le pic des 35 heures, sérieusement ralenti. La volonté de créer une démocratie sociale française, qui permette de sortir d'une culture sociale largement ancrée dans la conflictualité, doit ou devrait faire l'objet d'un consensus : les lois ré-

« (...) Il semble que le Président joue un jeu très dangereux qu'il pourrait bien avoir à regretter. Et cette fois-ci, pour de bon. »

centes ne sont d'ailleurs que les lointaines répliques du séisme Auroux de 1982. Le problème est que l'on a peut être joué la musique plus rapidement que ne l'indiquait la partition, prenant ainsi le risque d'une cacophonie généralisée bien peu propice à l'achèvement du but recherché.

De fait, la situation des syndicats en France est assez peu reluisante : selon les études récentes de Labbé et Andolfatto, 7.5% des travailleurs seraient syndiqués, avec une syndicalisation bien plus forte dans les fonc-

tions publiques que dans le secteur privé. Qu'on le veuille ou non, les syndicats sont donc des interlocuteurs très largement affaiblis : la chute de la syndicalisation a été vertigineuse depuis les années 1960, même si la fin des années 1980 a permis de l'enrayer quelque peu. Dans ce contexte, donner aux syndicats des responsabilités d'importance au sein même de l'entreprise est un choix à double tranchant : on peut certes leur permettre d'acquérir une légitimité (esprit du rapport Chertier) ; mais on peut aussi considérer que l'on ne fait alors qu'imposer un dialogue sans qu'une partie ne soit en mesure de l'assumer, d'y prendre part.

Les évolutions engagées par la loi du 20 août dernier devaient parer à cette éventualité : en mettant en place une conception de la représentativité syndicale radicalement nouvelle (fin de la présomption irréfragable, remplacée par une mesure ascendante de la représentativité à partir des élections professionnelles dans l'entreprise), cette loi doit permettre, à l'issue de la période transitoire qu'elle comporte, à chaque employeur d'avoir des interlocuteurs syndicaux.

Jusqu'à-là, tout va bien, me direz-vous, et pourquoi brocarder une fois de plus Nicolas Sarkozy ? Assez simplement parce que l'attitude de Nicolas Sarkozy constitue l'exact opposé de ce mouvement d'ensemble. Sa première déclaration sur les grèves avait donné le ton, et le conflit sur la réforme des régimes spéciaux a confirmé l'impression première : Nicolas Sarkozy, loin d'avoir une vision globale du projet de démocratie sociale qu'il prétend porter, sacrifie volontiers celle-ci à une stratégie de communication. La mobilisation des bénéficiaires des régimes spéciaux lui avait permis d'opposer les intérêts défendus par les syndicats à l'intérêt général du pays, de caricaturer les syndicalistes en vils corporatistes

animés par un point de vue exclusivement catégoriel. Cette vision des choses, dont il va sans dire qu'elle est pour le moins partielle, prenait place dans une stratégie de communication globale du gouvernement, visant à « monter » les Français contre ces « privilégiés » des régimes spéciaux. Marque de respect et d'écoute s'il en est, le Président avait précisément choisi le jour décisif de mobilisation pour annoncer... son divorce !

Mais il ne s'agissait que d'un début, puisque les dernières semaines ont vu Nicolas Sarkozy aller bien plus loin. Suite au conflit très dur qui s'est déroulé à la gare Saint Lazare tout au long du mois de décembre 2008, et qui a culminé avec le déclenchement d'une grève de solidarité entraînant la fermeture totale de la gare le 13 janvier, Nicolas s'est répandu en déclarations tapageuses : lors de son discours du 15 janvier, il a notamment accusé explicitement un syndicat (SUD) de ne pas respecter la loi. C'est bien là qu'est tout le problème : l'accusation du Président est absolument infondée. S'il n'avait visé que la grève de solidarité du 13 janvier, il aurait effectivement eu raison de condamner l'illégalité d'une telle action. Mais il pointait en réalité la législation sur le service minimum dans les transports terrestres (loi du 21 août 2007) et... il se trouve que rien dans cette loi n'interdit les grèves de 59 minutes telles que SUD les avait menées. On se trouve donc dans une situation pour le moins surprenante : puisqu'on peut raisonnablement penser impossible qu'un conseiller juridique à l'Élysée ait pu commettre une erreur aussi grossière, il faut en arriver à la conclusion que pour flatter les instincts les plus réactionnaires de son électorat, notamment les franges promptes à dénoncer la « syndicalité », Sarkozy a délibérément accusé un syndicat de violer la loi (« elle s'applique à tout le monde, y compris à ceux qui appartiennent à SUD ») alors qu'il n'en était rien. Porter des accusations d'une telle gravité sur un syndicat qui ne fait que mettre à profit un vide juridique im-

putable au législateur, cela n'a d'autre nom que celui de malhonnêteté intellectuelle. Ou, encore une fois, la démonstration que la communication élyséenne prend facilement le pas sur la démocratie sociale que le Président appelle pourtant de ses vœux.

En accordant ainsi un primat absolu à la communication, Nicolas Sarkozy prend un risque grave. Les propos qu'il tient sont en effet largement diffusés, voire relayés fidèlement (on pourra se référer aux « unes » outrageuses du Figaro lors de « l'épisode » de Saint Lazare...). Ses paroles affaiblissent durablement la légitimité des syndicats. Le temps de la démocratie sociale et de la démocratie politique ne sont pas forcément en harmonie ; Nicolas Sarkozy concourt à les désaccorder durablement. Contrairement à cette faculté extraordinaire que possède notre Président, capable de multiplier les (effets d') annonces en un rien de temps, le dialogue social nécessite des interlocuteurs solides, durables, et surtout du temps ! On peut dès lors être légitimement inquiet en voyant les enjeux qui se profilent à l'horizon 2013.

En 2013, la réforme de la représentativité syndicale sera pleinement applicable, et chaque organisation syndicale devra faire la preuve de sa représentativité dans l'entreprise. Il s'ensuivra un bouleversement considérable du paysage syndical (entres autres, fusion CFE-UNSA, disparition de la CFTC ?), et des modalités de conclusion des accords collectifs. De fait, un syndicat comme SUD sera reconnu représentatif dans de nombreuses entreprises, parfois même comme organisation majoritaire. Or, si le Président n'a eu de cesse de marteler que tel syndicat mène des actions illégales, que tel message porté par les organisations syndicales ne vise qu'à la préservation d'intérêts catégoriels, dans quelles conditions pourra se dérouler ce dialogue social ? Dans l'esprit de nombreuses personnes, il ne fait déjà que peu de doutes que les syndicalistes de SUD sont d'affreux bolcheviques hirsutes,

venus tout droit de 1917 et qui, à défaut d'avoir le couteau entre les dents, sont tout de même bien prêts à s'en servir... La boulimie de communication de notre Président est en train de compliquer considérablement le dialogue social, à terme.

A l'heure où cet article est écrit, la journée de négociation du 18 février n'a pas encore eu lieu. Peut-être sera-t-elle fructueuse, mais au vu de la manière dont elle a été préparée, il est certainement prudent de ne pas trop en attendre (les syndicats se plaignaient, à quelques jours de sa tenue, de n'avoir encore reçu aucun document de travail). La journée de mobilisation du 29 janvier a eu au moins un immense bénéfice : elle a prouvé au Président et à ses inféodés que malgré leurs effets de manche (non, la protestation ne portait pas que sur la crise économique internationale...), les syndicats peuvent encore mobiliser très largement, et bien au-delà du cercle de leurs adhérents. Le Président aurait tout intérêt à comprendre que le traitement des partenaires sociaux ne peut être asymétrique : on ne peut saper continuellement la légitimité des syndicats, tout en accordant une immunité de fait au patronat (absence de discussion sur la représentativité patronale, on rappellera que l'Ugeres a réalisé un score de 18% aux dernières prud'homales...). Surtout, le Président doit réorienter au plus vite sa politique syndicale. Cela passe avant tout par un minimum de respect pour ses interlocuteurs syndicaux, sa stratégie de communication dût-elle en pâtir. La réalisation d'une démocratie sociale française commence par là. ■

L'Union Européenne vue par Vaclav Klaus

Par Paul HANRY

Un certain manque d'enthousiasme ou un excès de rationalisme vis-à-vis de l'Union Européenne... C'est ce que les chefs d'Etat et de gouvernement tchèques nous ont donné à voir pas plus tard que la semaine dernière...

La loi autorisant la ratification du traité de Lisbonne a été approuvée le 18 février dernier par 125 des 197 députés de la chambre basse du parlement tchèque, soit seulement 5 députés de plus que la majorité des trois cinquièmes nécessaire. Ce premier pas vers une ratification du traité par la République tchèque n'a, semble-t-il, pas ému aux larmes le Premier Ministre et député Mirek Topolánek, qui a affirmé avoir voté « avec sa tête et non avec son cœur », estimant que « la non-ratification [...] n'apportera rien [à la République Tchèque] » et qu'« il n'y avait pas d'alternative ». Une grande partie des députés d'ODS, principal partie de la coalition gouvernementale, n'ont d'ailleurs pas suivi leur leader dans ce choix de raison. C'est donc principalement grâce aux autres partis de la coalition (chrétiens et verts), ainsi qu'aux sociaux-démocrates, dans l'opposition, que l'on doit ce résultat de peu positif. Le texte doit désormais être approuvé au Sénat, où le résultat promet également d'être très serré, avant d'être signé par le Président Klaus, particulièrement réticent quant au contenu du traité de Lisbonne. Autant dire que la ratification n'est pas gagnée, d'autant plus que M. Klaus conditionnait sa signature à l'adoption du traité par tous les autres Etats européens, y compris l'Irlande.

Hasard du calendrier ou pas, c'est également la semaine dernière que ledit Klaus s'exprimait devant les eurodéputés réunis à Bruxelles. Une fois de plus, le Président tchèque n'a pas hésité à faire entendre sa singularité, quitte à choquer et à agacer. Son discours était volontairement centré sur des questions très générales et ont permis de clarifier la vision qu'avait le Prési-

dent vis-à-vis de l'Union Européenne, ce qui n'a pas manqué pas d'irriter profondément une partie des eurodéputés qui ont finalement préféré quitter la salle.

Vaclav Klaus revenait tout d'abord sur la place de la République Tchèque, un Etat ayant « toujours appartenu à l'histoire européenne ». De ce fait, l'adhésion à l'Union n'était qu'un aboutissement logique. Cependant, M. Klaus insistait sur le fait que les citoyens tchèques, dans leur grande majorité, ne pouvaient s'estimer déçus par l'Union Européenne. Selon son Président, la République tchèque est un pays où « l'on n'éprouve pas de déceptions dues à des attentes non réalisées ». Les attentes des Tchèques auraient été « réalistes » et l'Union Européenne n'aurait jamais été perçue comme une communauté idéale. Il est difficile de savoir si le peuple tchèque réagit réellement comme son Président veut bien le prétendre. Il apparaît néanmoins que les attentes très limitées et le manque de foi en la capacité de l'Union à faire évoluer les choses dont le Président Klaus fait preuve sont sans aucun doute à l'origine du tiède pragmatisme de ce dernier pour ce qui est de la chose européenne. Car c'est bien de « rationalisme » qu'il s'agit. Vaclav Klaus a tenu à réaffirmer lors de son discours qu'il n'y avait pas d'autre « alternative » que l'adhésion à l'Union pour les Tchèques, que cela a toujours été et sera toujours le cas. Le choix de l'Union est donc un choix « rationnel ». A bien analyser la sémantique utilisée par le Président, il apparaît que celui-ci semble estimer qu'il fallait rentrer dans l'Union parce que cela était la « moins pire des solutions »: quand on n'a pas d'autre alternative possible, c'est qu'on n'a en fait pas vraiment le choix, un peu comme le pensait le Premier ministre Topolánek par rapport au traité de Lisbonne.

M. Klaus a également fait part de son relatif manque d'enthousiasme vis-à-vis d'une « Union toujours plus étroite ». Ainsi, contrairement à beaucoup, Vaclav Klaus a

estimé que « Union » ne signifie pas nécessairement « plus d'intégration », si jamais celle-ci ne va pas dans le sens désiré. Or les deux objectifs de l'intégration européenne cités par le Président tchèque attestent de cette modestie des ambitions pour l'Union : « l'élimination des barrières inutiles » et « la gestion commune des biens publics existant au niveau du continent » sont en effet des buts vagues, assez limités et bien éloignés de ceux imaginés par les « Pères fondateurs » et appelés de leurs vœux par les fédéralistes et les européens convaincus. En sus, le Président tchèque n'a pas manqué de fustiger l'organisation institutionnelle actuelle de l'Union et le déficit démocratique dont souffre celle-ci, que le traité de Lisbonne ne ferait qu'aggraver.

On peut conclure de tout cela que la République Tchèque se retrouve actuellement dans une position bien étrange : dernier pays à devoir ratifier le traité de Lisbonne par voie parlementaire tout en exerçant la présidence tournante de l'Union, avec un Président remettant en cause la nécessité d'un traité qu'il a lui-même négocié et un Premier ministre qui vote avec « sa tête ». A n'en pas douter, les positions d'une majorité des élus d'ODS, Président et Premier ministre compris, ne sont pas à l'image de celles de l'ensemble de la classe politique tchèque : l'engagement européen et le vote « comme un seul homme » en faveur du traité des sociaux-démocrates mais aussi des verts et du parti chrétien est là pour nous rappeler que le manque d'enthousiasme décrit (et décrié) plus haut n'est pas partagé par tous au pays du bon Saint Venceslas. Il revient à M. Klaus d'avoir dit tout haut ce que beaucoup pensent tout bas, et à n'en pas douter, un certain nombre d'hommes politiques européens de premier plan perçoivent l'Union de manière aussi pragmatique et peu enthousiaste que ce dernier... Suivez mon regard. ■

La droite sombre dans l'imbroglio universitaire

Par Sébastien B.

Sarkozy a réussi, grâce au décret modifiant la gestion des carrières des enseignants-chercheurs, son coup ultime : créer l'unanimité du corps universitaire contre lui. L'exploit est à souligner étant donné l'hétérogénéité du corps des enseignants-chercheurs et les conflits d'intérêts entre universités de taille et de prestige différents. Face au décret, un mouvement de grève des enseignants affecte aujourd'hui plus de la moitié des Universités.

Peut-être le gouvernement a-t-il dépassé les limites à ne pas franchir, celles relatives à l'éthique même du métier universitaire. Le décret prévoit de confier aux présidents d'Université la gestion des carrières des enseignants-chercheurs. Sur la base d'une évaluation systématique effectuée tous les quatre ans par la CNU (Commission nationale des Universités), les présidents d'Université pourront sanctionner les universitaires en leur attribuant davantage d'heures d'enseignement.

Deux dérives sont à l'œuvre. La première porte sur la nature de l'évaluation des enseignants-chercheurs. Alors que le Conseil Constitutionnel a reconnu en 1984 comme principe fondamental l'indépendance des universitaires, ces derniers seront dorénavant jugés sur des critères purement bureaucratiques. Ce sera le nombre de publications qui fondera le rapport d'évaluation rédigé par la CNU. Or, ce nombre n'a aucune signification intrinsèque. Il existe des domaines de recherche, notamment celle qualifiée de « fondamentale » où l'absence de résultats ne signifie en rien des lacunes dans la recherche. L'on peut d'ores et déjà

présager des suites de l'instauration de ce critère : les chercheurs ne travailleront non plus en fonction de leur curiosité mais en fonction des exigences standardisées des comités de lecture qui sélectionnent les articles publiés dans les revues scientifiques internationales.

Deuxième dérive, l'enseignement devient pour un enseignant-chercheur une « punition » et demeure d'ailleurs exclu du champ de l'évaluation par la CNU. Plus globalement, ce décret est une mauvaise réponse aux évolutions qu'a subies le métier d'universitaire. Depuis une vingtaine d'années, au fur et à mesure que l'Université a diversifié ses missions (professionnalisation avec stages etc., collaboration internationale...), les universitaires ont vu leurs charges administratives exploser. C'est officiellement pour tenir compte de cette évolution que le gouvernement a confié aux présidents d'Université une partie de la gestion des carrières des enseignants. L'humiliation pour les enseignants-chercheurs est totale : ils doivent assumer des tâches pour lesquelles ils n'ont pas été formés et verront leur activité principale – l'enseignement et la recherche – soumise à l'évaluation de cette activité subalterne. La vraie solution, à l'image des Universités étrangères, réside en réalité dans l'embauche d'auxiliaires administratifs pour prendre en charge ces tâches administratives.

Pour finir, le décret met en lumière l'aveuglement du gouvernement depuis qu'il s'est attelé au problème universitaire avec la loi LRU. Sous couvert d'autonomie, le gouvernement a transféré toute la bureaucratie du ministère de l'enseignement

supérieur aux Universités elles-mêmes. Ce transfert, qui n'est pas néfaste en soi, pêche par la gouvernance qu'il inaugure. Les présidents d'Université deviennent tout-puissants alors que les enseignants-chercheurs, ceux qui font vivre et transmettre le savoir, ne cessent d'être méprisés et marginalisés. ■

BRÈVES

FIN DES EMPLOIS FERMES AUX ETRANGERS

Grâce au projet de loi de la sénatrice PS Bariza Khiari, rapporté par Charles Gauthier et voté le 11 février au Sénat, les restrictions d'accès à certains emplois comme médecins ou architectes pour les étrangers n'existent plus. Une victoire du Parti Socialiste dans la bataille contre les inégalités.

220 000 !

Le montant annuel brut de l'indemnité du président de l'Autorité des marchés financiers (AMF) passe de 149 000 à 220 000 euros, a révélé un arrêté du 19 janvier publié au journal officiel le 14 février. Bizarrement, cette augmentation décidée par le chef de l'Etat coïncide avec l'arrivée à la tête de cette institution de Jean-Pierre Jouyet, ancien secrétaire d'Etat en charge des affaires européennes.

Sommet social : pas même le « minimum syndical » !

Par Charles-Thibault PETIT



Par l'expression « trop peu », le journaliste de Libération Laurent Joffrin résume parfaitement l'insuffisance des mesures sociales prises par Nicolas Sarkozy au terme du sommet du 18 février. En quoi consistait-il ? Ce sommet a réuni tous les principaux acteurs concernés : N.Sarkozy, F.Fillon, les six ministres négociateurs (B. Hortefeux, C. Lagarde, E. Woerth, L. Chatel, L. Wauquiez, et M. Hirsh), cinq confédérations syndicales (CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, CFDT) et trois organisations patronales (Medef, CGPME, et UPA). Son but était de déterminer les mesures sociales à mettre en œuvre face à la crise. Or, face à l'insuffisance des mesures prises, que peut proposer notre Parti Socialiste, en efficace opposant ? Pour répondre à cette question, il convient d'examiner les mesures prises lors de ce Sommet, puis leurs critiques principales, pour en venir enfin aux solutions que nous souhaitons offrir à notre pays.

Les solutions sociales de M. Sarkozy sont manifestement trop timorées.

Quelles mesures le Président de la République a-t-il adopté ?

D'une part, il a déclaré avoir pris sept décisions immédiates. Reprenant l'idée de François Chérèque, il entend créer un fonds d'investissement social de 2.5 milliards d'euros. Il compte également donner une prime de 500 euros aux salariés demandeurs d'emploi à partir du 1er avril 2009, supprimer une partie de l'impôt sur le revenu pour les contribuables de la première

tranche (suppression provisoire des deux tiers provisionnels pour 4 millions de ménages). Il a aussi précisé vouloir verser 150 euros de prime pour les 3 millions de familles bénéficiant de l'allocation chômage de rentrée scolaire, attribuer des bons d'achat à la personne de 200 euros par foyer, et encadrer les bonus des patrons lorsque l'entreprise recourt au chômage partiel. D'autre part, il a prévu, parmi ses incitations et réflexions, d'indemniser les salariés au chômage partiel à 75% du salaire brut.

Ces solutions sont très critiquables.

En effet, comme l'analyse John Sutton (Mutuelle Française) l'Elysée n'a pas rassuré les acteurs sociaux par ces mesures. Le fonds d'investissement de 2.5 à 3 milliards d'euros adopté est loin des 5 milliards préconisés par le pourtant pragmatique F. Chérèque. Les mesures tant attendues de soutien à la consommation et au pouvoir d'achat (dont le candidat N. Sarkozy se faisait fort !) n'ont pas été prises, que ce soit l'augmentation du SMIC ou la baisse de la TVA. En outre, ces défauts s'expliquent notamment par un plan de relance globalement assez défectueux. En termes d'ampleur, il est insuffisant et ne correspond qu'à environ 1% du PIB français. Comme l'a déclaré le directeur du FMI, Dominique Strauss-Kahn, le 21 décembre dernier, ce type de plan manquant d'« ambition » met une économie en situation de péril face à la crise. D'ailleurs, François Chérèque précise que la plupart des économistes préconisent

des plans de relance de 2 à 3% du PIB. Au niveau de la demande, ce plan doit être équilibré et reposer sur « deux jambes » : consommation et investissement. Or, comme le souligne l'économiste Liêm Hoang-Ngoc, le plan de N. Sarkozy s'appuie exclusivement sur l'investissement et se prive ainsi de la seule arme immédiate pour enrayer la chute des entreprises. D'ailleurs, cela est d'autant plus vrai que l'essentiel de la dépense française se fait sur le marché intérieur (petite précision pour apaiser certaines craintes de nos amis « jeunes populaires »).

Dès lors, c'est à notre Parti Socialiste de proposer des solutions efficaces face aux problèmes sociaux, en sachant tirer des leçons des expériences étrangères.

Que nous enseignent les politiques économiques et sociales étrangères actuelles ?

Elles illustrent tout d'abord l'importance des mesures pour la consommation et le pouvoir d'achat, pour les raisons de vitesse et d'efficacité que nous avons déjà vues. En Grande Bretagne, Gordon Brown a relancé la consommation en « fendant la tirelire » publique de quelques 20 milliards de livres sterling. Pour soutenir le pouvoir d'achat, il a su diminuer la TVA de 17.5% à 15%. Elles montrent aussi que les plans de relance doivent « faire le poids » en points du PIB pour être efficaces. Prenons l'exemple d'un de nos grands amis économiques : l'Allemagne. Le 20 février dernier, Angela Merkel a finalement adopté un plan de relance s'élevant à 50 milliards d'euros sur

2 ans, soit 2% du PIB allemand. A ce propos, il serait dommage, comme s'accordent à le dire un journaliste comme L. Joffrin et un politique tel que G. Brown, que la France et l'Allemagne aient des logiques de relances trop différentes. En effet, pour relancer l'activité, il est essentiel de coordonner les mesures budgétaires.

C'est donc dans cette voie que le Parti Socialiste propose de solides solutions sociales et économiques face à la crise.

Les mesures que défend le PS, relançant pouvoir d'achat et consommation, répondent directement aux attentes sociales. Le Parti Socialiste entend ainsi augmenter le plus vite possible les salaires, pensions, et prestations sociales, avec notamment une hausse de 3% du SMIC. De même, il veut agir sur les

prix des biens essentiels, prônant par exemple une baisse de la TVA de 19.6% à 18.6%.

Pourquoi pouvons-nous proposer cela ? Tout simplement parce que notre plan, à mon humble avis, est mieux conçu. Je m'explique ... Il est avant tout plus conséquent, et donc plus à la hauteur de la gravité de la crise. Dans l'axe des exigences des économistes, notamment le directeur du FMI, le plan est massif et s'élève à 50 milliards d'euros. Il correspond donc à 2,5% du PIB et répond, en bon élève, à la demande d'un plan représentant entre 2 et 3% du PIB. De surcroît, il est plus équilibré car il tient solidement sur ses deux jambes. Sur le court terme, il sait se servir des leviers que représentent la consommation et le pouvoir d'achat en y consacrant 23.7 milliards d'euros. Sur le moyen et le long terme, il fait

la part belle à l'investissement en lui réservant 26.8 milliards d'euros. Tout en étant plus complet que celui de l'UMP au niveau de la consommation, il n'a pour autant rien à lui envier au sujet de l'investissement.

Ainsi, si les mesures sociales prises par Nicolas Sarkozy le 18 février peuvent sembler insuffisantes, le Parti Socialiste a su faire des propositions crédibles et efficaces. Notre parti prouve ainsi à l'ensemble des citoyens français sa compétence économique, donnant l'image d'un parti moderne, efficace, attaché à ses valeurs et à son pays. Certains pourraient toutefois rétorquer : « votre plan de relance n'est pas donné ! ». Certes... Cependant, comme l'a déclaré Christine Lagarde elle-même, la priorité est la relance de l'économie. ■

Plus beau le PS Sciences Po.

Chaque mois, retrouvez la rubrique du journal destinée à résoudre les problèmes quotidiens de ses lecteurs. **Camille SPIRE**, notre ancienne secrétaire de section, vous fait profiter de son expérience et vous adresse ses conseils les plus avisés ! Si vous avez une question à lui poser, n'attendez pas ! Contactez-la par mail, camille.spire@sciences-po.org, elle se fera un plaisir de vous répondre dans le prochain numéro...et le PS Sciences Po sera plus beau !

« J'éprouve des difficultés à aimer nos dirigeants socialistes. Que puis-je faire à ce sujet ? »

Cher lecteur/lectrice, tu n'es très certainement pas le seul socialiste à éprouver ces sentiments, mais il est intéressant que tu veuilles changer cet état de fait. Ne t'agites pas dans tous les sens, tous les Français pourront te dire que ce n'est pas parce que tu gesticules et declares que tu veux tout changer que tu vas y arriver efficacement.

Plusieurs techniques ont été reconnues comme efficaces afin de refouler ton animosité et de révéler les pulsions inconscientes d'amour qui sont en toi et qui te feront apprécier nos dirigeants socialistes.

A commencer par l'hypnose. Seul un professionnel peut réellement l'hypnotiser, mais c'est une technique qui peut t'aider à comprendre pourquoi tu n'aimes pas nos dirigeants socialistes –même si tu connais probablement la plupart des raisons- et à découvrir les désirs refoulés que tu peux éprouver. Cette malveillance affichée à l'égard de Ségolène

Royal par exemple, n'est elle pas due à un désir sous-jacent ?

Tu peux aussi tester des techniques de « suggestions » : dès que tu vois à la télévision, ou dans les journaux, le visage des dirigeants socialistes que tu n'apprécies pas, mange du chocolat ou toute autre activité qui te procure du plaisir ! Il est vrai qu'au départ, ton plaisir risque d'être gâché, mais petit à petit, tu associeras l'idée de plaisir et le visage des dirigeants socialistes, jusqu'au moment où tu les aimeras véritablement...

Enfin, tu peux aussi essayer de te focaliser sur leurs côtés positifs et les comparer avec des ministres du gouvernement : tu verras, c'est une comparaison très flatteuse pour nos dirigeants socialistes ! Pense à l'énergie de Ségolène Royal, au charme de DSK, à l'assurance de Martine Aubry et la fougue de Benoît

Hamon ! Si ce n'est pas suffisant, peut-être est-il temps que tu t'investisses et que tu travailles pour ces dirigeants afin qu'ils s'améliorent. Après tout, on n'est jamais mieux servi que par soi-même...

Comme l'a dit d'ailleurs dit une de nos dirigeantes : « Aimez-vous les uns les autres ou disparaissez ! »... Ces menaces ne sont peut-être pas aussi efficaces qu'une poupée Vaudou –que tu peux d'ailleurs acheter pour exorciser tes sentiments négatifs- mais au cas où, tu devrais peut être faire un effort !

« Devrait-on supprimer la Saint-Valentin ? Qu'en pensent nos hommes politiques ? »

Cher lecteur/lectrice, cette question se pose chaque année et 2009 n'y échappera donc pas. Que pensent nos hommes politiques de la Saint-Valentin, critiquée pour son côté commercial, pour son manque d'originalité, pour le sentiment d'obligation qui s'y attache ?

Tout le monde le sait, les hommes politiques sont très occupés : le 14 février est donc probablement pour eux une bonne occasion de passer une soirée avec leur cher(e) et tendre. On peut donc supposer qu'ils ne sont pas pour la suppression de cette fête... en revanche, ils ont tous des manières différentes de la célébrer. Ainsi, saviez-vous que la Saint-Valentin était à l'origine un festival romain pendant lequel les hommes se déshabillaient avant de partir, nu, à la poursuite de vierges, un fouet fait en peau de chèvre à la main, cela pour augmenter leur fertilité ?

Or j'ai entendu dire que c'est une technique qu'aurait

pu répéter Eric Besson depuis deux ans : il aimerait se faire fouetter le dos avec un rose épineuse par sa femme ... Attention source sérieuse... « Entendu sur France Inter » !

Quant on pense aux Amours de nos hommes politiques, on pense aussi tout de suite à DSK ...

Qu'a-t-il pu bien faire en ce jour de Saint-Valentin ? En espérant qu'il n'était pas à Washington, c'était sûrement l'occasion de se rattraper auprès de sa femme... Ségolène était sûrement en train de s'amuser avec de jeunes Brésiliens, et Martine tentaient de l'imiter avec des Lillois...

Il ne semble donc pas qu'il y ait de recette toute faite – les plats réchauffés sont d'ailleurs déconseillés le 14 février- pour passer une bonne Saint-Valentin, même pour les hommes politiques.

Finalement, ce sont les Américains qui ont trouvé

la solution : ils en ont fait une fête de l'Amour sous toutes ces formes : ainsi, aux Etats-Unis, vous recevrez aussi-bien une rose de votre copain/copine, que des chocolats de vos amis, voire une carte de votre Grand-mère ! Et si la Saint-Valentin était le jour de la réconciliation ? N'est-ce pas d'ailleurs ainsi que l'ont compris Ségolène et Martine, qui ont décidé de travailler ensemble ?

Agenda de la section

Journées d'adhésion et de réadhésions \ en Péniche \ Lundi 23 et mardi 24 février

Venez rencontrer les militants de la section aux tables dans la Péniche, toute la journée, pour échanger, sympathiser, adhérer ou réadhérer !

Assemblée Générale de débat \ 26 février 19h15 \ Salle à confirmer

- Plan de relance du Parti Socialiste
- Manifesto du PSE

Échange avec Hubert BESSON, Producteur de Plus Belle la Vie et un des auteurs de la série \ Jeudi 12 mars \ salle à confirmer

- Société et télévision

Echange avec Rémi Féraud, Premier secrétaire du PS à Paris \ Jeudi 9 avril \ salle à confirmer

Les articles publiés dans ce journal n'engagent que leurs auteurs. Ni le Parti Socialiste, ni la section de Sciences Po ne pourront en être tenus pour responsables.

LA ROSE AU POING N° 11

Responsables de la publication et Maquette

Pierre-André CLÉMENT
Hugo CHRISTY

CONTACTS

Secrétaire de section

Etienne LONGUEVILLE
etienne.longueville@sciences-po.org



ps-scpo.overblog.com/